

Budget rectificatif 3/2014: ressources propres; recettes; administration

2014/2053(BUD) - 16/10/2014 - Document annexé à la procédure

Le 9 juillet 2014, la Commission a adopté le projet de budget rectificatif (PBR) n° 4/2014 (se reporter au résumé du projet de budget daté du *9 juillet 2014*).

Ce PBR portait principalement sur l'actualisation des prévisions de recettes, notamment la budgétisation d'une **série d'amendes** qui étaient devenues définitives.

Depuis l'adoption du PBR 4/2014, de nouvelles amendes, pour un montant de **299 millions EUR**, sont devenues définitives, et des intérêts supplémentaires de **75 millions EUR** peuvent également être à présent budgétisés; il en résulte des **recettes supplémentaires totales de 374 millions EUR**.

Compte tenu des montants déjà inscrits dans les PBR 3/2014 et 4/2014, le nouveau montant des recettes supplémentaires se monterait à 3,85 milliards EUR.